MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Essonne

Commune : Massy

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Sainte-Marie Madeleine

Monument(s)

Appellation : Eglise Sainte-Marie Madeleine

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 13/09/1920

Étendue de la protection : Clocher et travée de bas coté joignant le pignon au chevet : classement par arrêté du 13 septembre 1920

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.